

Fiche de poste Assistant des hôpitaux Plateau technique de radiothérapie du CHRU de Tours

Durée du Contrat : 1 an renouvelable 1 an

Présentation du service

Le responsable du plateau technique est la Professeure Isabelle Barillot.

- Le CHRU de Tours assure la prise en charge diagnostique et thérapeutique médico-chirurgicale de tous les types cancers.
- Le plateau technique dispose de 4 accélérateurs : 1 Synergy (Elekta), 1 Versa HD (Elekta,) 1 Tomotherapy (Accuray), 1 Cyberknife (Accuray), d'un projecteur de source à haut débit de dose Gammamed+ (Varian). La curiethérapie de prostate est réalisée en bas débit de dose par des grains d'iode.
- Le contourage est réalisé avec le logiciel Raysearch, et les dosimétries avec les logiciels Raysearch, Precision, Eclipse pour la curiethérapie haut débit de dose, Oncentra pour la curiethérapie de prostate.
- En novembre 2025, l'équipe sera composée de 1 PU, 3 PH, 1 CCA, 1 Assistant, 5 médecins médicaux, 3 dosimétristes, 21 manipulateurs 2 techniciens de mesures physiques. En fonction des besoins de formation le nombre d'interne varie de 3 à 5, et le nombre de Dr Junior de 1 à 2.
- Le service assure 1500 mises en traitement par an et tous les types de localisations tumorales sont prises en charge sauf les irradiations pédiatriques.
- Le service dispose également d'un équipement de photobiomodulation utilisé pour la prévention et le traitement des mucites induites par l'irradiation des cancers de la sphère ORL
- Au cours du 1^{er} trimestre 2026, l'accélérateur Synergy sera remplacé et le positionnement surfacique sera mis en œuvre.
- Un projet de réorganisation des activités d'oncologie médicale est en cours avec le service d'oncologie médicale, afin que les oncologues radiothérapeutes, n'assurent plus de tâche de prescription de chimiothérapie ou de thérapie ciblée en 2027.
- Le service pratique le management participatif, pour le retour d'expérience des événements indésirables et irritants du quotidien, ce type de management s'inscrit également dans le dispositif de l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Missions

- Présentation des dossiers ou vérification de la latéralité lors de la réunion technique journalière.
- 2 consultations par semaine de 3 ou 4 nouveaux patients. (Les assistants et les CCA, afin de gagner en expérience, doivent être capables de prendre en charge les patients porteurs de tous les types de localisation tumorales)
- 1 consultation par semaine de suivi des patients au poste de traitement
- 1 consultation par semaine de suivi post-thérapeutique.
- Contourage et la validation des dosimétries.
- Validation des images de positionnement
- Prescription de traitements concomitants à la radiothérapie (Logiciel Chimio)
- Donner des avis ou présenter des dossiers en RCP :
 - Tumeurs urologiques : lundi de 16h à 18 heures

- Tumeurs digestives : mardi de 15 h à 17 heures
- Tumeurs osseuses et sarcomes : mardi de 17h à 19 heures
- Tumeurs ORL : mercredi de 16h à 18 heures
- Tumeurs mammaires et gynécologiques : mercredi de 17h à 19 heures
- Tumeurs cérébrales : jeudi de 16h à 18 heures
- Tumeurs thoraciques : jeudi de 17h à 19 heures

Environnement de travail

- Vous partagerez un bureau avec un collègue et aurez votre propre équipement informatique
- Vous bénéficierez de l'assistance d'une secrétaire dédiée à vos activités et à celles d'un autre collègue.
- En fonction du nombre d'internes, vous travaillerez en binôme avec l'un d'entre eux selon d'un roulement bi-mensuel.
- Chaque journée de travail (du lundi au vendredi) est divisée en 2 demies journées de 4h30. Le plateau technique étant ouvert de 8h à 20 heures vous serez amené à assurer une permanence jusqu'à la fermeture 1 journée par semaine avec un dispositif de rémunération additionnelle dédié.
- Les réunions de management participatif, se tiennent tous les mardis de 14h30 à 15 heures et les réunions de bibliographie le vendredi de 14 h à 15 heures
- Vous n'assurerez pas de garde, mais des astreintes dans les unités d'hospitalisation complète du service d'oncologie (rythme 1 semaine toutes les 9 semaines environ)
- Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels, 19 jours de RTT et de 15 jours de formation par an. Le nombre de jours de congés sans solde autorisés pour les activités de remplacement est de 30 la première année et de 45 la 2^{ème} année.